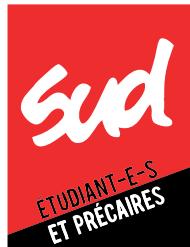


BLOQUONS LA HAUSSE DES TAXES STOPPONS LA BAISSE DES SALAIRES DÉFENDONS LES DROITS DÉMOCRATIQUES

**RASSEMBLEMENT SUR L'ESPLANADE DE L'EPFL
MERCREDI 16 MARS 2016 DÈS 12 H**



BLOQUONS LA HAUSSE.CH



BLOQUONS LA HAUSSE DES TAXES !

Le dimanche 24 janvier 2016, le président de l'EPFL, Patrick Aebischer, proposait le doublement des taxes d'études. Cela représente une augmentation de Fr. 100.- par mois ! Refusons l'extorsion ! Bloquons la hausse !

Cette mesure est un effet direct du plan d'austérité porté par le Conseil Fédéral qui vise à amputer le budget de la Confédération de 3 milliards sur les prochaines années. Cette politique de dégradation du service public, de ses prestations et des conditions de travail est une anticipation de la troisième réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III). Pourtant, le mercredi 17 février, le gouvernement boucle les comptes en annonçant un surplus de 2.3 milliards. Donc, de l'argent, il y en a ! Refusons d'être les vaches à lait des futurs cadeaux fiscaux des grands actionnaires !

~~~~~

**Le gouvernement boucle les comptes en annonçant un surplus de 2.3 milliards. Donc, de l'argent, il y en a ! Refusons d'être les vaches à lait des futurs cadeaux fiscaux des grands actionnaires !**

~~~~~

Le doublement des taxes d'études est une mesure qui s'attaque frontalement à la démocratisation des études. Fr. 2'400.-, ce n'est pas rien dans un budget. Cela représente une augmentation de Fr. 100.-

par mois ! Les étudiant-e-s et leurs parents seront mis fortement à contribution, limitant ainsi l'accès aux études. L'université et les écoles polytechniques doivent être un service public accessible à toutes et tous. Elles doivent œuvrer pour le bien commun et répondre aux besoins de la population. Aujourd'hui, les classes populaires sont toujours majoritairement exclues de l'enseignement supérieur. Refusons de renforcer la sélection ! Opposons au projet d'université des élites celui d'un service public du savoir et de la recherche : démocratique, critique et émancipateur.

Accepterons-nous le développement des prêts étudiants qui nous asservissent durant de longues années par un remboursement interminable ? Allons-nous retrouver le temps où les familles se sacrifiaient pour qu'un-e des leurs puisse faire des études ? Voulons-nous que les étudiant-e-s soient contraint-e-s d'accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire pour financer leurs études ? Cette politique tente d'imposer partout que les personnes en formation assument seules le coût de leurs études. La formation n'est pas un capital dans lequel investir. C'est un bien commun dont profite toute la société. Refusons que nos conditions de vie et d'études soient dégradées.

Bloquons la hausse !

ÉTUDIANT-E-S DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS : SOYONS SOLIDAIRES !

La hausse des taxes frappe aujourd'hui les étudiant-e-s de l'EPFL. Hier, c'était les étudiant-e-s des HES genevoises. Demain, peut-être chez vous.

La bataille qui démarre à l'EPFL a une portée exemplaire. Une victoire de la direction donnerait de l'aile, à coup sûr, à toutes les directions d'université et de HES

pour mener une politique d'augmentation des taxes d'études dans tout le pays.

Ces directions s'appuyeront sur l'austérité budgétaire qui menace la formation au niveau fédéral, mais aussi au niveau cantonal, avec la troisième réforme de l'imposition des entreprises (www.non-rie3.ch).

Cette lutte nous concerne donc toutes et tous. Venez à l'EPFL le mercredi 16 mars à 12h apporter votre soutien à ce deuxième rassemblement. Faites une action de solidarité dans votre école. Diffusez l'appel massivement ! Contactez-nous au besoin.

www.bloquonslahausse.ch

DÉFENDONS LES DROITS DÉMOCRATIQUES



Le dimanche 24 janvier 2016, le président de l'EPFL, Patrick Aebscher, proposait le doublement des taxes d'études. Contre cette mesure, notre syndicat SUD Étudiant-e-s et précaires ainsi que les Jeunes POP ont appelé à un rassemblement autour du mot d'ordre: «Bloquons la hausse!» pour le mercredi 16 mars 2016 à 12 h sur l'esplanade de l'EPFL.

La direction de l'EPFL a décidé d'interdire notre rassemblement du 16 mars 2016. Nous avons subi de très nombreuses pressions afin d'empêcher l'expression de nos positions et de nos revendications. La direction de l'EPFL a notamment exigé que notre appel soit «retiré de [notre] site internet» et que nous nous «rallions» à l'action de l'Agepoly, une association étudiante à l'EPFL, qui a appelé à un lancer de ballon ce jeudi. De surcroît, la direction de l'EPFL a empêché notre syndicat de disposer d'une salle afin de pouvoir se réunir sur le campus. Enfin, une politique de censure sur l'affichage au sein du territoire universitaire est menée, ce qui limite grandement la liberté d'expression.

Par ces agissements, la direction de l'EPFL tente de museler le mouvement social et d'interdire toute pluralité de voix en son sein. La liberté d'association des étudiant-e-s ainsi que la liberté de manifestation sont bafouées. Les étudiant-e-s ont le droit de s'organiser en dehors des associations officielles. C'est un élément fondamental des droits démocratiques, notamment garanti par la constitution.

SUD Étudiant-e-s et Précaires et les Jeunes POP ont décidé de maintenir le rassemblement du 16 mars 2016 et d'en faire un moment d'action contre la hausse des taxes d'études, contre la baisse des salaires et pour la défense des libertés démocratiques.

Nous appelons toutes les personnes solidaires qui défendent les libertés démocratiques à signer et faire signer l'appel sur www.bloquonslahausse.ch pour afficher leur opposition aux agissements de la direction de l'EPFL et pour soutenir notre rassemblement, donc le droit de manifestation.

Nous appelons également toutes les associations étudiantes ainsi que les organisations sociales, syndicales et politiques du canton à soutenir le rassemblement du 16 mars 2016 à 12 h. Il s'agit de montrer l'attachement aux libertés et aux droits démocratiques et syndicaux. À Zürich, un rassemblement de solidarité aura lieu en même temps à l'ETH.

SUD Étudiant-e-s et Précaires appelle ses membres à participer à toutes les actions contre la hausse des taxes d'études. Notre site www.bloquonslahausse.ch sera mis régulièrement à jour par des informations sur le mouvement, des contributions et des analyses. On y trouve, par exemple, la vidéo de la conférence de Gabriel Nadeau-Dubois porte-parole de la coalition qui a porté le mouvement victorieux au Québec, en 2012, contre la hausse des taxes d'études.

STOPPONS

LA BAISSE DES SALAIRES

La hausse de taxes se conjugue avec la baisse des salaires à l'EPFL. Les salaires ? Celui des doctorant-e-s et des personnes en postdoc. Fr. 1000.- de moins pour les doctorant-e-s par annuité et Fr. 1'500.- pour les postdocs par annuité.

Première remarque, les assistant-e-s de l'EPFL sont engagés à Fr. 51'100.- par an. Celles et ceux de l'UNIL à Fr. 65'000.- La différence est coquette.

Et comme si cela ne suffisait pas, voilà qu'intervient une réduction de ces traitements : Fr. 1000.- de moins pour les doctorant-e-s par annuité et Fr. 1'500.- pour les postdocs par annuité. Étant donné qu'il s'agit de périodes qui couvrent plusieurs années pour les formations doctorales et de longues périodes également pour le postdoc, le manque à gagner est significatif : des milliers de francs.

On comprend mieux pourquoi la direction de l'EPFL tient à contrôler de très près toute prise de parole et tout mouvement. Quant à nous, nous appelons à résister à la baisse des salaires et à la précarité du travail qui accompagne les activités d'assistantat et d'emploi postdoctoral.



For english:
www.sud-ep.ch/stop-the-wage-cuts-at-epfl

Nous réaffirmons le principe de : « À travail égal, salaire égal », et la revendication que toute activité salariée soit payée à la valeur pleine des qualifications et des savoirs qu'elles mobilisent.

L'austérité des finances fédérales frappe fort et loin. Il s'agit de ne pas se laisser faire. En ce sens, la première tâche est de dire à haute et intelligible voix ce qui se passe et qui en porte la responsabilité.

Il n'y a pas de fatalité concernant la baisse des salaires. La rémunération est quelque chose qui peut et doit être défendue. Même si elle se conjugue avec un projet de formation. Autant dans le doc que dans le postdoc, il y a un travail productif que l'employeur doit payer à son prix normal.

Sur cette question de salaire comme sur toutes les questions de conditions de travail et de statut, n'hésitez pas à nous contacter.



Parce qu'aux études, tout n'est pas toujours rose: je me syndique !

J'adhère à **sud** pour défendre et améliorer mes **droits, mes conditions d'études et de travail**.

Pour seulement **5.-/mois**, j'ai droit à une **protection syndicale et juridique** dans mes conflits avec mon employeur ou mon école.

En me syndiquant à **sud** je participe à la construction d'un outil **démocratique, émancipateur et indépendant**, qui lutte pour **la défense de mes intérêts**.

Je souhaite me syndiquer à **sud**, et recevoir des informations régulières sur les interventions syndicales et l'actualité sociale et politique étudiante. En me syndiquant, je suis invité-e aux réunions et assemblées générales. **La cotisation est de 5.-/mois.**

Je souhaite en savoir plus sur le syndicat et désire recevoir des informations en vue d'une éventuelle adhésion.

Je désire recevoir régulièrement par mail des informations sur les interventions syndicales et l'actualité sociale et politique étudiante.

Mail:

Madame

Monsieur

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA/Localité:

E-mail:

Téléphone:

Date de naissance:

Lieu d'étude:

Filière:

Lieu de travail:

Emploi:

Date:

Signature: